

Etude Medef sur les leviers de performance et d'adaptation du tourisme français à l'horizon 2035-2040

Publié le 2 décembre 2025

Le Comité interministériel du Tourisme de juillet 2025 a fixé un cap clair : porter les recettes internationales à 100M d€ d'ici 2030, tout en consolidant la position de la France comme première destination mondiale. Le Medef soutient pleinement cette ambition et plaide pour que cette stratégie s'accompagne d'un cadre plus lisible et plus favorable à la compétitivité des entreprises de la filière. C'est dans cette optique qu'à l'initiative de la Commission Destination France Tourisme, le Medef a conduit une étude prospective en partenariat avec MKG Consulting, afin d'identifier les leviers de performance et d'adaptation du tourisme français à l'horizon 2035-2040.

La démarche s'est appuyée sur une méthodologie participative et rigoureuse :

- Création d'un comité de pilotage sous l'égide de Mme Aurore Iwanciw et M. Philippe Korcia (co-présidents) avec points d'étapes bimensuels ;
- Plus de 15 heures d'auditions, menées auprès d'une dizaine de fédérations sectorielles (Mobilians, FNTV, Umih, FNAM, EDV, Unimev, DSF etc.) entre janvier et juin 2025, ainsi qu'une audition de Mme Nathalie Delattre, Ministre déléguée au tourisme entre décembre 2024 et octobre 2025.
- Recherche documentaire approfondie (INSEE, Banque de France, DGE, IPSOS, Eurostat, etc.) ;
- Points d'étapes et brainstormings du Bureau de la Commission (19 février et 19 juin 2025).

Principaux chiffres

- + 200 Mds€ de chiffre d'affaires touristique en 2024.
- 100 M de visiteurs internationaux (+26 % vs 2019).
- 71 Md € de recettes internationales, soit la 4^e place mondiale en valeur et la 1^{re} en fréquentation.
- 16 Mds€ d'excédent commercial, représentant 25 à 30 % de l'excédent total des services.
- 2 M d'emplois directs et indirects, soit près de 7 % de l'emploi marchand.
- +8 % de recettes touristiques au premier semestre 2025, tirées par la clientèle internationale.

Nos principales propositions

Un cadre plus simple, lisible et cohérent : Clarifier et stabiliser l'environnement réglementaire et fiscal du tourisme, avec une meilleure articulation entre l'État et les collectivités territoriales. L'objectif est de donner de la visibilité aux acteurs, de simplifier les démarches administratives et de fluidifier les projets à fort impact territorial. Cette cohérence accrue doit permettre d'encourager l'investissement, l'innovation et la montée en gamme de l'offre touristique française.

Emploi, compétences et attractivité des métiers : Renforcer l'attractivité du secteur par une meilleure valorisation des métiers et des parcours professionnels. Il s'agit de soutenir la formation et la montée en compétences, notamment pour les saisonniers et les jeunes, de simplifier les démarches d'emploi, et d'encourager des pratiques d'entreprise favorables à la fidélisation des salariés.

Le tourisme doit aussi être perçu comme un levier d'équilibre territorial, en soutenant la création d'emplois qualifiés dans toutes les régions, y compris les zones rurales et littorales.

Accélérer la transition écologique et la transformation numérique : La compétitivité du tourisme français passe désormais par la durabilité et l'innovation. Il s'agit d'accompagner la rénovation du bâti touristique, la modernisation des infrastructures locales et la diffusion de solutions bas-carbone. La transition numérique doit être pleinement intégrée : meilleure mutualisation des plateformes, gestion plus fine de la donnée touristique, et outils digitaux au service de la qualité d'accueil et de l'expérience client.

Gouvernance et financement : transparence, lisibilité, impact : Le Medef plaide pour une gouvernance plus partenariale, associant les entreprises et les fédérations professionnelles aux orientations stratégiques du tourisme, tant au niveau national que territorial.

Les moyens publics doivent être mieux ciblés, en priorisant les investissements dans la promotion, l'attractivité, la montée en gamme et la transition durable.

Enfin, une réflexion est engagée sur une fiscalité touristique locale plus lisible et prévisible, notamment concernant la taxe de séjour, dont le pilotage gagnerait à être davantage concerté et orienté vers la performance économique et la promotion des destinations.

Attractivité et mobilité : accessibilité, durabilité, compétitivité : La vitalité du tourisme dépend de la qualité des mobilités et de l'accessibilité des territoires. Il convient de mieux connecter les destinations, d'assurer la desserte des zones rurales et littorales, et de préserver l'ouverture internationale du territoire tout en accompagnant la décarbonation des transports. L'enjeu est de tenir ensemble accessibilité, durabilité et compétitivité, pour faire du tourisme un moteur équilibré de croissance et de cohésion.

[>> Télécharger le rapport complet au format PDF](#)